



Paris, le 23 novembre 2010

A M. le Directeur des programmes de FR2

Monsieur le Directeur,

A partir du 22 novembre, FR2 consacre au journal de 13 h. un « feuilleton » tout à la gloire de la chasse intitulé « Sur le sentier des chasseurs ». Après avoir pris rendez-vous avec des opposants à la chasse pour équilibrer le propos, M. Niewenglowski, le journaliste chargé de ce feuilleton, a annulé ce rendez-vous sine die.

Le représentant des chasseurs, M. de Boisguilbert, chargé de communication de la fédération, se félicite ouvertement par internet d'avoir mené une « réflexion stratégique qui a conduit au choix des thèmes précités (et qui) permettent d'espérer de bonnes retombées pour l'image de la chasse. » Un des résultats de cette « réflexion stratégique » est donc d'avoir écarté toute contestation.

Les chasseurs, qui ont le bras long, ont-ils dicté leurs conditions au journaliste ? Toujours est-il que, sur ce sujet hautement polémique aucune critique ne sera émise, aucun autre avis entendu que celui des prosélytes, une semaine durant, à une heure de grande écoute, ce qui serait impensable sur tout autre sujet sensible comme la peine de mort, l'avortement, les OGM ou la corrida. Ainsi, ce qui devait sans doute être une émission d'information est devenu une émission de propagande.

Est-ce le rôle du service public que de donner des informations orientées à sens unique après avoir écarté toute critique, surtout lorsqu'on sait que la chasse à courre, présentée dans ce reportage comme un innocent divertissement, est rejetée par 79% des Français et pratiquée par 0, 001 d'entre eux ?



Collectif pour l'Abolition de la Chasse à Courre

Contact : Armand Farrachi – 43, rue de Bourgogne, 75007 Paris

Par courriel : contact@abolitionchasseacourre.org

Site internet : www.abolitionchasseacourre.org

Ce parti-pris, il fallait s'y attendre, suscite l'indignation des milieux de protection de la nature et des animaux, qui parlent de censure.

En effet, ce n'est pas sur les chasseurs qu'il faut compter pour expliquer que la plupart des animaux qu'ils tirent sont élevés puis relâchés à des fins cynégétiques avec des conséquences désastreuses sur les milieux, que deux espèces disparues sur trois l'ont été par fait de chasse, que la chasse est la deuxième cause de disparition des espèces, que le maréchal Pétain les a constitués en lobby dès 1941, et que les chasseurs sont défendus en permanence à l'Elysée et dans l'appareil d'Etat, de l'aveu même des responsables, bien qu'ils ne représentent que 2% de la population. Auriez-vous consacré des « feuillets » d'une semaine à défendre la corrida ou le clonage ?

Aussi nous vous serions obligés, non pas de rétablir l'équilibre, chose impossible à moins de consacrer une semaine à la lutte contre la chasse, mais de faire en sorte que les opposants puissent au moins faire entendre leur voix sur la même chaîne et à la même heure.

Une plainte est déposée ce jour auprès du CSA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Armand Farrachi, responsable du Collectif pour l'Abolition de la Chasse à Courre

P.J. Copie du communiqué envoyé à la presse.



Collectif pour l'Abolition de la Chasse à Courre
Contact : Armand Farrachi – 43, rue de Bourgogne, 75007 Paris
Par courriel : contact@abolitionchasseacourre.org
Site internet : www.abolitionchasseacourre.org